

## 6 Société et Culture

## Santé/Journée mondiale de lutte contre le cancer

## " Nous pouvons, je peux "

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

La thématique est au cœur de la campagne de détection massive des cancers lancée samedi dernier par le ministère en charge de la Santé.

DANS le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le 04 février de chaque année, le ministère de la Santé, en collaboration avec la fondation Sylvia Bongo Ondimba a procédé, samedi dernier, au lancement de la campagne de dépistage gratuit des cancers féminins. L'hôpital de la coopération sino-gabonaise était le cadre indiqué pour cette



Dr Ibinga Koula Rachel face à la presse.

activité, prévue pour s'étendre tout le mois de février 2018. L'objectif étant de réduire significativement les taux de morbidité et de mortalité de la maladie.

« Nous avons jugé utile, pour la pérennisation de

l'activité de la détection précoce du cancer du sein et du col, de procéder au dépistage massif de ces cancers. Madame le ministre d'Etat à la Santé a donné des instructions fermes, afin que toutes les structures sanitaires qui pratiquent le



Les femmes camerounaises ont répondu à l'appel

dépistage précoce des cancers sur l'ensemble du territoire national fassent vraiment asseoir cette pratique. Le thème "nous pouvons, je peux" concerne tout le monde. Au terme donc des 28 jours, que la population gabonaise prenne conscience que la prise en charge des cancers dans notre pays est globale. Que chacun prenne des résolutions. On s'attend surtout à ce que les jeunes prennent conscience qu'ils doivent être au cœur de cette lutte contre le cancer du col et du sein», ainsi a déclaré docteur Nathalie Ambounda Lédaga, directeur du Programme national de prévention et de contrôle des

cancers.

Au menu donc de la première journée, samedi, des discussions et le dépistage gratuits des cancers féminins. Les facteurs de non-adhésion ont également préoccupé les organisateurs, parce qu'une seule femme qui ne vient pas faire son dépistage, c'est trop. Parce qu'un seul cancer c'est trop.

Il faut dire que pour cette première journée de dépistage, peu de femmes ont répondu à l'appel. Diverses raisons ont notamment été avancées : « elles pensent que l'usage du spéculum, appareil servant pour les dépistages, est commun, alors que celui-ci est à usage

unique.»

Des conseils pratiques pour lutter contre le papillonna ont, par ailleurs, été prodigués : éviter la sédentarisation, diminuer la consommation de sucre en adoptant un comportement alimentaire sain. Diminuer la consommation d'alcool, manger des fruits et légumes locaux dans la moindre mesure, et avoir un comportement sexuel sain. A noter que pour étendre au plus grand nombre l'opération, des équipes de sensibilisateurs vont sillonner les administrations, aussi bien à Libreville qu'en régions, pour sensibiliser à la prise en charge du cancer.

## Journée citoyenne au ministère de l'Intérieur, samedi dernier

## Le ministre Matha annonce une opération " libérez les trottoirs "



Le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a pris personnellement une part active à la journée citoyenne.

C.G.K

Libreville/Gabon

INSTITUÉE en 2010 pour lutter contre l'insalubrité et améliorer le cadre de vie, la journée citoyenne, célébrée désormais chaque premier samedi du mois (naguère tous les premiers mercredis), a battu son plein samedi dernier, sur plusieurs sites de Libreville.

Au ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du développement local, situé à Angondjé, dans les anciennes installations de Gabon Télécom, le chef du département, Lambert-Noël Matha, aidé en cela par plusieurs collaborateurs, a mis la main à la pâte. Histoire de donner un visage plus avenant au lieu abritant ses services. Pinceau et rouleau en main, le ministre était aux premières loges, sous les applaudissements nourris



Une vue du siège du ministère de l'Intérieur après le pavoisement.

de ses collaborateurs. De même, conscient de ses prérogatives, Lambert-Noël Matha a mis à profit cette journée citoyenne pour annoncer qu'il va commettre, dans les tout prochains jours, une opération de salubrité pour libérer les trottoirs. Dont nombre se trouvent encombrés par des épaves de voitures et autres échoppes montées de manière anarchique et archaïque.

« Les garages, les vulcanisations et les commerces qui ont une emprise sur le domaine public et sur les trottoirs vont être détruits.

Leurs propriétaires sont prévenus. Ils doivent déjà prendre leurs responsabilités de tout casser, avant que la force publique ne passe à l'acte d'ici peu. Outre les embouteillages que cela provoque, l'image de notre capitale est hideuse à certains endroits à cause de cela. Dans cette opération qui s'annonce, les vendeurs à la sauvette ne seront pas épargnés. Ces encombrements causent trop de désagréments. On va passer la vitesse supérieure», a averti le premier flic du pays.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS DEBITEURS

Compte tenu du contexte économique actuel et tenant compte des difficultés financières que rencontrent plusieurs entreprises, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, conformément à la **résolution n° 3 de son Conseil d'Administration du 07 Novembre 2017**, initiée du **01 Février au 30 Avril 2018**, en faveur des employeurs qui lui sont redevables, des mesures exceptionnelles d'abattement selon les modalités suivantes :

- Pour les entreprises dont la dette est supérieure ou égale à 100 millions de FCFA : abattement de 80% de la pénalité de paiement tardif et de 20% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est comprise entre 50 et 99 millions de FCFA : abattement de 70% de la pénalité de paiement tardif et de 30% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est inférieure à 50 millions de FCFA : abattement de 60% de la pénalité de paiement tardif et de 40% de la pénalité de dépôt tardif.

Condition d'accès :

- 1- Acquiescement de 50% du principal de la dette
- 2- Etablissement d'un échéancier sur le restant dû.

NB : Le non-respect de l'échéancier et/ou le non-paiement de la cotisation trimestrielle en cours, entraîne l'annulation des abattements et la reconstitution de la dette.

Une équipe dédiée des agents de la Direction du Recouvrement se fera le plaisir de vous assister et de répondre à toutes vos questions.

Fait à Libreville, le 19 Janvier 2018.

Le Directeur Général  
  
 DR. NICOLE ASSELE

1432 01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 104 Libreville - Gabon  
 Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 23 • Centre d'appels : 1432  
 www.cnss.gq • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel

afao ISO 9001